

**DEC171295DGDS**

**Décision portant renouvellement du groupement de service en partenariat intitulé Plateforme d'analyse chimique Strasbourg-Illkirch (PACSI) – GDS3670**

La Présidente,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'arrêté du 20 octobre 2017 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision n°159-87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

**Vu** la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

**Vu** l'accord des cotutelles ;

**Vu** les conventions entre le CNRS et les partenaires concernés ;

**Sur** proposition du directeur de l'Institut de chimie ;

Décide :

**Art. 1.** - Est renouvelé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 le groupement de service suivant, sous réserve de la conclusion de l'avenant à la convention correspondante :

**Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)**

*Délégation Alsace*

GDS n° 3670

Intitulé : Plateforme d'analyse chimique Strasbourg-Illkirch (PACSI)

Directrice : Mme Delphine GARNIER, Ingénieur d'études

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE STRASBOURG

Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 16, 12, 21, 25, 28

Durée : 5 ans

**Art. 2.** - Le mandat de la directrice mentionnée à l'article 1 prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour la durée du groupement de service.

**Art. 3.** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 21 décembre 2017

La Présidente  
Anne PEYROCHE